

CAP'LAB

DROITS HUMAINS – CAPACITÉS – PARTICIPATION

La prise de décision : entre prendre soin, autonomie, et maltraitance

La CIDPH à l'épreuve de sa mise en œuvre

Le 15 et 16 juin 2023 - 9h- 18h

__ sur le campus de l'[Université Toulouse 2](#)

ou en visio-conférence

Sur zoom, pour le jeudi 15 juin :

<https://univ-tlse2.zoom.us/j/99577041470?pwd=ejNISWVoMVhaVENmQ1AxZkgrWWFaQT09>

Pour le vendredi 16 juin :

<https://univ-tlse2.zoom.us/j/98415522157?pwd=ak52OWpQeHVyUHoycmQrVjlxNTBWQT09>

Argumentaire

Portées par la démarche Capdroits et organisées avec le foyer Sud Ouest / Occitanie de la communauté mixte de recherche « Droits Humains – Capacités – Participation », ces journées des 15 et 16 juin à Toulouse aspirent à présenter, discuter et co-construire des connaissances et des retours d'expériences autour du thème de la prise de décision des personnes vulnérabilisées par la maladie ou une situation de handicap, dans une perspective promouvant une approche par les droits humains.

A la suite des premiers travaux de la démarche Capdroits sur la capacité juridique et les systèmes légaux de prise de décision, puis ceux plus récents menés sur l'autonomie de vie et sur l'autodétermination, ces journées proposent de revenir sur les difficultés posées par les questions de prise de décision dans différents contextes de vie.

Pour rappel, les débats entourant les systèmes légaux encadrant les prises de décision font majoritairement référence à l'article 12 de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées (CIDPH) reconnaissant un droit à la "capacité juridique dans tous les domaines sur la base de l'égalité avec les autres", et sur sa possible interprétation en termes de reconnaissance d'une "capacité juridique universelle" (Comité des droits, 2014).

Cela interroge, entre autres, les mesures substitutives de protection juridique des majeurs et leur évolution vers des formes alternatives moins coercitives.

De façon générale, cela pose la question des conditions de l'effectivité de ce droit à la prise de décision dans les espaces de la vie quotidienne, qu'ils soient soumis au droit commun ordinaire (des relations civiles, privées ou familiales) ou à des règlements institutionnels ou professionnels.

Ces conditions d'effectivité sont notamment évoquées par les articles 19 et 9 de la CIDPH sur lesquels nous porterons aussi notre attention pendant cette cap'lab'.

L'article 19 insiste non seulement sur la protection du choix du lieu et des relations de vie, mais aussi sur les services qui doivent être mis à disposition des personnes, et notamment les services d'aide personnelle.

L'article 9 insiste sur les conditions d'accessibilité, non seulement de l'environnement physique, mais aussi à l'information et à la communication.

Dans le cadre de ces journées, nous souhaiterions approfondir la mise en œuvre de la CIDPH et de ces articles 9, 12, et 19 à partir de trois axes de questionnement principalement :

1. Expériences et connaissances de la prise de décision dans les espaces de vie ordinaire
2. Les formes de communications alternatives
3. Les instruments et les réponses internationales à la capacité juridique universelle

Programme

Jeudi 15 juin

<https://univ-tlse2.zoom.us/j/99577041470?pwd=ejNISWVoMVhaVENmQ1AxZkgrWWFaQT09>

Matinée

9h30-11h : La prise de décision accompagnée Facilitateurs :
Chantal Bruno, Sandrine Amaré et Marika Lefki

+ Miranda Boldrini (post-doc en philosophie, université St Louis) : *Place des accompagnants dans la prise de décision à l'aune de l'article 19 de la convention*

+ Dominique Cosnier (coordination capdroits, expert d'usage): *Protection ou sanction*

+ Jean-François Hoareau (chef de service, UDAF 82) : *Je suis "sous" : l'intérêt et les effets de la sémantique dans nos pratiques (et l'effet des inégalités épistémiques) au regard des mesures de protections juridiques."*

+ T. Fischer, V. Tarissa, S.Perruchon Groupe d'expression UDAF65 et Monique Dupuy, présidente UDAF 65, administratrice UNAF Cohesion sociale, en charge des vulnérabilités : *Exemple du livret construit avec UDAF 65 (à distance)*

11h-12h45 : La prise de décision en vie ordinaire

Facilitateurs : Etienne Creusevaut, Sergio Avalos, Nathalie Chauvac

+ C. Miley Abadie, T. Fischer, V. Tarissa, S. Perruchon, JF Hoarau, T. Noël, C. Jean, G. Glorieux, F.

Frances et A. Parron (groupe Sud Ouest de la Communauté Mixte de Recherche): *Présentation de l'enquête par questionnaires sur les empêchements à la prise de décision dans le cadre des démarches ordinaires (CMRSO)*

+ Marika Lefki, Sandrine Amaré, Philippe Aubert et Sylvain Valois : *"un grain de sable et tout s'écroule..."*

+ Arnaud Béal, (maître de conférences, Laboratoire VCR, École de Psychologues Praticiens) : *"La décision, un enjeu existentiel ?"*

Après-midi : 14h15 – 17h30

14h15 – 15h45 : Perspective internationale sur les articles 9, 12 et 19 : influences sur les législations nationales et orientations linguistiques

Facilitateurs : Souad Creusevaut, Isabel Miranda, Benoît Eyraud

- + Sergio Avalos, *La capacité juridique dans le nouveau code de procédure civile au Mexique*
- + Pamela Molina (directrice fédération mondiale des sourds –WFD) : *Capacité juridique et autonomie linguistique en Amérique latine : activisme et réformes juridiques. (à distance)*
- + Cristina Guilarte, *La réforme en Espagne*
- + Cécile Crozet (Fondation support-Girona de Gérone) : de l'idée de désinstitutionalisation au support à la vie indépendante en communauté (référence article 19)
- + La convention en espagnol (regards croisés)

16h00 – 17h30 : Imaginaires, récits, virgules

Facilitateurs : Dominique Cosnier, Miranda Boldini, Arnaud Béal

- + Mise en scène d'interaction entre professionnel et majeur protégé pour illustrer des moments de prise de décision (UDAF 65)
- + Florian Chaléard (coordination Capdroits, expert d'usage) : expérience de majeurs protégés
- + Nathalie Chauvac (sociologue, LISST) : Présentation du jeu MIAOU sur les parcours professionnels (permet de visualiser les parcours avec les moments de bifurcation, les ressources, les barrières, les moments de prise de décision)

Vendredi 16 juin

Sur zoom : <https://univ-tlse2.zoom.us/j/98415522157?pwd=ak52OWpQeHVyUHoycmQrVjlxNTBWQT09>

9h30-12h30 : Le rôle de la communication alternative augmentée dans la prise de décision

Facilitateurs : Florian Chaleard, Audrey Parron

- + Philippe Aubert et Sylvain Valois (Association rage d'exister, Ocellia) : *technique et relation dans un duo de compétence*
- + Camille Carpentier (Univ Lyon 2, psychologie sociale) : *La prise de décision dans différents milieux de vie : l'importance des relations de communication dans des situations d'aphasie*
- + Sergio Avalos (sociologue, juriste, parent) : *retours d'expérience sur le développement de communication alternative*

14-16h30 : Vers des outils co-construits

Facilitateurs : à confirmer

- + Iannis Mccluskey, (pair praticien en santé mentale Labo SM-SHS GHU Paris) : Directives Anticipées, Plan de Crise Conjoint, Plan de Rétablissement (*à distance*)

- + Aurélie Tinland, (psychiatre et chercheuse en santé publique, Aix Marseille Université, HAS) : « Ce que la recherche Directives Anticipées Psychiatriques nous a appris » (*à distance*)
- + Elsa Castot (Médiatrice santé-paire, Assistante Publique Hôpitaux Marseille) : Pratique de facilitation des directives anticipées (*à distance*)
- + Groupe Liberté Handicap 33 (Capdroits Bordeaux), Sophie Pichot et Marc Losson : *récits de prise de décision en institution*

16h30 : Discussion collective et conclusion des journées

Modalités pratiques

Les **Cap’Labs** sont des évènements scientifiques et citoyens ouverts à tous et à toutes, des « **Laboratoires Capacitants** » cherchant à faire dialoguer divers savoirs, issus des sciences humaines et sociales, des pratiques d’accompagnement et de relation d’aide, des savoirs d’expériences.

Ils s’inscrivent dans le cadre de la communauté mixte de recherche animée par Capdroits.

Vous pouvez en savoir plus sur la démarche sur le site internet : www.confcap-capdroits.org/quisommesnous

Le CapLab est gratuit, vous pouvez vous inscrire ici : <https://framaforms.org/inscription-caplab-toulouse-15-et-16-juin-1685450755>

Ou par courriel à : confcap.capdroits@gmail.com

		
Communauté Mixte de Recherche DROITS HUMAINS - CAPACITÉS - PARTICIPATION		CAPDROITS démarche scientifique et citoyenne

